

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 205 [i.e. 204]

Artikel: La quinzaine féministe : France. - Italie. - Belgique. - Encore les élections allemandes. - Un nouveau deuil. - Commissions officielles

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... . 8.—
 Le Numéro... . 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, . 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Avis importants. — La Quinzaine féministe: E.G.D. — Le Cartel romand H. S. M.: Maurice VEILLARD. — Choses de Genève: II. La Cité-jardin de l'avenue d'Aire: Jeanne VUILLIOMENET. — De-ci, De là. — Les femmes à la V^e Assemblée plénière de la Société des Nations: J. GEYBAUD. — Où nous en sommes. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — *Feuilleton:* Variété, les élections et les femmes à Pompéi: J. TIXERAND.

A nos Lecteurs

Nous tenons à présenter ici toutes nos excuses à nos lecteurs pour les nombreuses erreurs qui ont été commises lors de l'envoi de notre précédent numéro, et qui ne sont pas de notre fait, mais bien de celui de la maison chargée de l'expédition du Mouvement depuis sa fondation, et dont nous ne nous expliquons pas les irrégularités en cette circonstance. Nombre de lecteurs ont en effet reçu ce numéro à double et même à triple, tandis que d'autres n'étaient pas servis du tout.

Nous espérons que l'on voudra bien ne pas rendre notre Administration responsable de ces erreurs qu'elle est la première à déplorer, plus que qui que ce soit, et surtout que l'on ne dira pas que c'est parce qu'il s'agit d'un journal géré par des femmes que sa distribution a été aussi irrégulière! Nous mettons au contraire notre point d'honneur à ce que tout se passe chez nous avec autant de précision et d'exactitude que possible, et nous nous efforçons d'en donner la preuve en ce qui nous concerne.

L'ADMINISTRATION.

AVIS IMPORTANT. — Nous prions instamment tous ceux de nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir verser le plus rapidement possible le montant de leur abonnement pour 1925 à notre compte de chèques postaux N° I. 943. En effet, nous serons prochainement obligées de prendre par remboursement postal les abonnements non encore payés, ce qui occasionne à notre Administration un fort travail supplémentaire et des frais, et à nos abonnés eux-mêmes des frais de poste qu'ils ont tout intérêt à éviter.

Nous prions également nos abonnés de l'étranger de bien vouloir régler le montant de leur abonnement par mandat postal international, ou par l'intermédiaire d'amis en Suisse, les conditions du change compliquant trop l'envoi de remboursements postaux à l'étranger.

Et pour terminer, un très chaud merci à tous ceux qui payent leur abonnement au prix de revient de 6 fr., facilitant ainsi grandement les conditions d'existence de notre journal.

La Quinzaine Féministe

France. — Italie. — Belgique. — Encore les élections allemandes. — Un nouveau deuil. — Commissions officielles.

Une dépêche de Paris à la grande presse a annoncé que M. Fontanier, député du Cantal, vient de déposer sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi reconnaissant aux femmes le droit de participer aux élections municipales et cantonales du printemps 1925 (électorat et éligibilité). Pour intéressante que soit cette nouvelle, nous nous demandons comment, dans les quelques mois qui nous séparent de ces élections, et étant donnée la lenteur des processus parlementaires, il sera possible de faire discuter et voter cette proposition par la Chambre et par le Sénat? et il nous semble que, déposée un peu plus tôt, elle aurait rendu de plus grands services à la cause suffragiste. Il est certain d'autre part que les consultations populaires étant bien moins fréquentes outre-Jura que chez nous, il est infiniment dommage de perdre la moindre occasion... Attendons.

En revanche, en Italie, le vote des femmes, ce vote restreint et parcimonieux que M. Mussolini avait triomphalement promis de donner « à celles qui le méritent », vient d'être écarté par les bureaux de la Chambre. L'occasion du remaniement de la loi électorale aurait pourtant semblé favorable pour introduire cette réforme; d'autre part, vu la crise politique dont souffre actuellement l'Italie, on peut se demander si le suffrage féminin accolé à une loi rétrograde et occasionnelle aurait eu des chances de vivre bien longtemps, et avant que l'expérience pratique ait eu le temps d'en être faite, si le régime mussolinien ne l'aurait pas entraîné dans sa chute, et peut-être compromis aux yeux des partis d'opposition, qui sont les partis de démocratie et de libéralisme? Tel ne paraît cependant pas être l'avis des organisations suffragistes italiennes, pour lesquelles la déception est vive, qui n'ont ménagé ni leurs peines, ni leurs forces, et qui tentent encore actuellement des démarches pour que, malgré la décision négative des bureaux de la Chambre, le projet de loi soit présenté aux députés et discuté par eux.

Les femmes belges non plus ne connaissent pas des jours bien brillants. C'est, on le sait, la question du vote provincial qui est sur le tapis (les Belges possèdent déjà le suffrage municipal, électorat et éligibilité, et le droit d'éligibilité au Sénat), et c'est toujours la même attitude paradoxale des partis: les libéraux et les socialistes combattant l'émancipation des femmes qu'ils soutiennent en d'autres pays, et les catholiques l'appuyant au contraire fortement, alors que chez d'autres

nations — et il ne nous est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver un exemple! — les régions ultramontaines manifestent de la terreur devant le vote des femmes. On va même jusqu'à dire que la Belgique marche au-devant d'une crise ministérielle, de par les dissensions causées par le suffrage féminin! Ce serait en tout cas une preuve que son importance n'est pas si négligeable que l'on veut bien le prétendre chez nous!

Nous avons déjà dit trop souvent combien nous estimons fausse, fausse en principe, et fausse de par l'expérience des faits, cette conception que le vote des femmes se portera, plus que celui des hommes, sur tel ou tel parti politique, pour y revenir encore longuement ici. Cependant, voici, à titre documentaire, les chiffres comparés des voix masculines et des voix féminines données, lors des élections allemandes du 7 décembre dernier, aux différents partis dans la circonscription électorale de Spandau:

	HOMMES	FEMMES
Parti socialiste	10.767	10.071
Indépendants	116	111
Communistes	3.766	2.556
Parti national allemand	5.220	6.352
Parti populaire allemand	1.694	1.797
Démocrates	1.809	1.628
Centre	960	1.359
Socialistes nationaux	1.010	694
Différents groupes (voix éparses)	1.446	1.382

Il en ressortirait que les femmes sont légèrement plus conservatrices que les hommes, mais sans que la proportion nous paraisse véritablement significative; d'ailleurs, d'autres éléments ne peuvent-ils pas aussi entrer en ligne de compte (valeur personnelle, popularité du candidat, attitude spéciale d'un parti qui ne touche pas à sa ligne de conduite générale, etc.)? En outre, ces chiffres donnés pour Spandau ne seraient véritablement probants que si nous pouvions les comparer à ceux d'autres districts, qui montreraient peut-être les résultats opposés. Que les socialistes et les libéraux belges se rassurent donc.

* * *

Le féminisme français est durement frappé cette année. Après Mme Schlumberger-de Witt, c'est une autre de ses personnalités marquantes, Mme Louise Cruppi, qui vient de lui être enlevée en peu de jours.

La perte est grande, et nous la ressentons aussi douloureusement en Suisse romande, à Genève tout spécialement, où Mme Cruppi aimait à venir chaque année voir les amis de plus en plus nombreux qu'elle comptait dans notre ville, et à les entretenir des sujets qui l'intéressaient en ce moment. Car c'était un charme de sa nature de ne pas se limiter à l'horizon étroit d'une préoccupation spéciale, mais au contraire d'ouvrir tout grands ses yeux et son cœur aux problèmes les plus divers: tour à tour, la formation professionnelle de la femme, le suffrage, la musique, les bibliothèques américaines, la littérature étrangère ou régionale la captivaient, et nul comme elle ne savait parler de façon exquise de ce qui l'occupait spécialement. Mais une idée planait sur toutes les autres et les dominait: c'était l'idée pacifiste, et ce que Mme Cruppi souffrit de la guerre, seuls pourront le dire ceux qui ont eu le privilège de la connaître durant ces années terribles, où elle sut cependant garder sa sérénité et sourire.

La nouvelle de sa mort nous parvenant au moment précis où nous mettons sous presse, nous devons nous borner pour aujourd'hui à ces quelques lignes hâtives, nous réservant de revenir plus en détail, dans notre prochain numéro, sur l'œuvre accomplie par cette femme d'élite.

E. Gd.

P.-S. — Notre article de l'autre semaine, sur le succès féministe remporté à Genève par la nomination pour la première fois de trois femmes comme membres de Commissions officielles, nous a valu une lettre de M. le Président de la Commission de surveillance de la Chambre de Travail, qui nous rappelle qu'en 1918 déjà, Mlle Giovanna, présidente de l'Union des Travailleuses catholiques, a été nommée membre de cette Commission. Sans doute, et nous n'ignorons pas ce fait, pas plus que nous n'ignorons que des femmes siègent également à la Commission scolaire, à la Commission administrative de la

Caisse d'assurance scolaire, sauf erreur, etc., etc. Mais ce sont là des Commissions professionnelles en quelque sorte — la Commission de la Chambre de Travail est composée dans sa grande majorité de délégués patronaux et de délégués ouvriers — d'importance bien moindre que les trois grandes Commissions administratives où des femmes viennent seulement d'entrer: la preuve en est que nous n'avons jamais vu les partis politiques revendiquer un siège parmi les trois dont dispose le Conseil d'Etat à la Commission de la Chambre de Travail, avec l'apreté et l'ardeur qu'ils accordent aux nominations des Commissions dont nous avons parlé. Or, n'est-ce pas là la preuve entre toutes que l'importance de ces places est primordiale? et que par conséquent l'accession de l'élément féminin y est un succès sans précédent.

Le Cartel romand H. S. M.

Quelques lecteurs du *Mouvement* connaissent le Cartel romand d'hygiène sociale et morale. Ces lignes ne s'adressent pas à eux, mais à ceux qui ont un peu de peine — et on les comprend — à se retrouver dans la multitude des œuvres sociales dont notre pays s'honore.

C'est précisément pour harmoniser les efforts accomplis par de nombreuses sociétés dans le domaine de l'hygiène et de la moralité, que le Cartel H. S. M. a été fondé en 1918. Un cartel est une fédération pour un but spécial. Il laisse pleine et entière souveraineté aux organisations qui s'agrègent à lui.

Notre Cartel compte 75 associations qui se répartissent dans les catégories suivantes: sociétés d'hygiène sociale (antialcooliques, antituberculeuses, antivénériennes, d'action morale); sociétés à but religieux; sociétés d'utilité publique (sociétés féminines notamment); sociétés pour la protection de la jeunesse; sociétés professionnelles. C'est donc un petit parlement. Pour que ses délibérations ne restent pas à l'état de vœux pieux, il est complété par des groupes locaux, petits cartels qui réunissent dans une quarantaine de localités des représentants des autorités civiles, ecclésiastiques et scolaires, et des sociétés locales. A l'émission des œuvres, nous opposons la coordination des efforts. Cette coordination s'exprime d'abord dans les assemblées du Cartel, puis au Secrétariat¹ qui centralise la documentation, gère la bibliothèque et le comptoir de librairie², rédige un bulletin de presse, édite une revue et des publications de propagande; enfin, dans les campagnes annuelles, qui portent tour à tour sur une question sanitaire, morale et de protection familiale. Cet hiver, par exemple, nous cherchons à organiser, dans le plus grand nombre possible de localités, une « semaine de la santé », soit un effort de propagande intensive en faveur de l'hygiène. En vue de cette campagne, le Secrétariat a édité un tract populaire en 10.000 exemplaires, une affiche en couleurs et 20.000 cartes postales illustrées pour les enfants.

Le budget du Cartel, qui se monte à une quinzaine de mille francs, est alimenté par les contributions des sociétés affiliées et des associations dont le secrétariat particulier est géré par le secrétariat général du Cartel (ce qui est encore un moyen de coordination) et en outre par les dons du commerce et de l'industrie. Le cartel s'interdit tout appel au grand public, pour ne pas nuire aux autres œuvres sociales.

Et maintenant, quels sont les résultats? Six ans sont peu de chose en matière d'action sociale, où les résultats ne se chiffrent qu'après des décades de travail persévérant.

Cependant, sans vouloir prendre nos désirs pour des réalités, il nous semble que les résultats suivants peuvent déjà figurer à notre actif: coordination des efforts en matière de santé physique et morale; stimulation de la lutte contre les fléaux sociaux; intensification de l'instruction populaire sur ces questions; collaboration instituée entre le pasteur et le médecin; unité d'orientation sur ces questions entre les sociétés qui s'en occupent (tout le monde travaille dans la même direction).

Empressons-nous d'ajouter que nous ne croyons pas avoir rempli toute notre tâche, loin de là.

Nous avons simplement forgé un instrument. Si nous l'utilisons avec intelligence et persévérance, il peut accomplir de la bonne besogne, c'est-à-dire contribuer à diminuer la souffrance et aider les hommes à être un peu plus heureux.

MAURICE VEILLARD,

Secrétaire général du Cartel romand H. S. M.

¹ Lausanne, Grand-Pont, 2.

² Demandez le catalogue gratuit.